

LOUISE MERZEAU

# Du monument au document

Monument et document sont deux régimes de trace. À ce titre, ils ne sont pas seulement ce qui reste d'une culture, d'un territoire ou d'une époque révolus, mais ce qui façonne les systèmes sociaux et leur permet de se projeter dans le temps. Chaque religion, idéologie ou doctrine dominante adopte une certaine économie des traces, qui fixe des pratiques et des significations, en ordonnant l'enregistrement, le stockage et la circulation des inscriptions. Point de convergence entre des croyances, des savoirs, des acteurs et des techniques, les traces témoignent ainsi d'une organisation du collectif par l'organisation de la matière.

Jean-Noël de  
Soye,  
*Opéra de  
Paris*,  
© J.-N. De  
Soye/Rapho.

## Deux régimes de trace

C'est d'abord la cohésion de ces vastes systèmes de mise en ordre par la mise en mémoire que révèlent les rapports entre monument et document, à chaque étape de notre histoire. Émanant de groupes et d'institutions affiliés, relevant de techniques, d'infrastructures et de savoirs communs, ils participent d'une même logique de transmission, caractérisée par des attentes et des pré-supposés propres à chaque période.

Françoise Choay rappelle ainsi comment l'approche du patrimoine antique a évolué en fonction de relais techniques et corporatistes, qui déterminent aussi une certaine économie documentaire<sup>1</sup>. D'abord littéraire, parce qu'elle passait essentiellement par la médiation du livre et des humanistes, elle est ensuite devenue plus esthétique, en passant par l'intercession des images et des architectes. Pour simplifier, on pourrait dire que l'hégémonie du document écrit fait du monument bâti un *pré-texte* destiné à être lu en même temps qu'il est exploité comme carrière ; alors que l'emprise du document iconographique transforme l'édifice en une image, destinée à être contemplée, reproduite et conservée. Ou encore que le vestige était lui-même réduit à un statut de document, tant que la figure du monument était accaparée par le texte.

Cette solidarité entre les différentes formes de mise en trace implique non seulement une évolution parallèle du monument et du document, au gré des mutations techniques et organisationnelles, mais aussi une redistribution périodique de leurs fonctions dans l'économie générale de la mémoire. Dans cette perspective, le passage du *monument-message* au *monument-trace* diagnostiqué par Régis Debray peut être réinterprété comme une contamination progressive de la logique du monument par celle du document. C'est cette hypothèse qui me servira de fil conducteur, pour interroger le rapport entre inflation documentaire et abus patrimonial.

Avant de suggérer comment frontières et hiérarchies entre monument et document ont pu se modifier jusqu'à s'enchevêtrer, il faut d'abord revenir sur ce qui, fondamentalement, les distingue. S'ils sont solidaires d'une même économie des traces, ils relèvent en effet de temporalités, de logistiques et de finalités *a priori* divergentes, voire opposées. C'est même en vertu de ces écarts qu'ils peuvent s'agencer, procéder l'un de l'autre et se compléter, pour assurer conjointement la transmission d'un patrimoine.

Dans le registre de l'espace-temps, le monument appelle la pérennité, l'unicité, la localisation et l'originalité. Il est érigé pour faire durer la mémoire

1. F. Choay, *L'Allégorie du patrimoine*, Seuil, 1992, p. 60 et suivantes.

d'un homme ou d'un événement en durant lui-même plus longtemps que les hommes et les événements. Plus exactement, il est un dépôt à qui l'on délègue la charge trop encombrante du souvenir, légitimant ainsi notre désir d'oubli. Sa valeur est indexée sur le temps dans un rapport proportionnel : plus le monument est ancien, plus la portée symbolique, culturelle, économique ou touristique de ce dont il témoigne est grandie.

Même produit en série, il ne saurait être interchangeable avec un autre. Les blocs de granit dégagés des carrières d'Assouan dans l'Égypte antique peuvent répéter sans fin les mêmes formes, chacun n'en est pas moins destiné à un seul temple, dont les fonctions cultuelles sont elles-mêmes en interaction étroite avec les ressources d'un lieu géographique précis. Les multiples monuments aux morts érigés au lendemain de la Première Guerre mondiale peuvent paraître identiques, mais leur sens repose dans la litanie des noms gravés, et chacun de ces noms est unique. C'est quand on ne prend plus la peine de les lire qu'ils redeviennent ces moulages ou ces stéréotypes dont parle Marc Guillaume. Il faut alors de la commémoration pour ranimer la flamme du souvenir. C'est-à-dire pour réactiver le sentiment d'appartenance en réactivant l'irréductibilité des destinées. L'économie monumentaire est donc celle d'une mémoire-pierre, qui s'érige et se conserve, contextuellement.

Le document appelle au contraire une logique de mise à jour et de reproductibilité. Sa valeur est également indexée sur le temps, mais dans un rapport inversement proportionnel : plus il s'éloigne de l'événement ou de l'objet auxquels il renvoie, plus il perd en authenticité ou en fiabilité. Pour durer, il doit être périodiquement réactualisé, par correction, suppression ou ajouts de données. Le document relève d'une mémoire-flux, qui classe et recycle, en décontextualisant.

Même unique, il dépend d'une dynamique de reproduction, qui implique à la fois mobilité et inscription dans un système normalisé. Pour assumer une fonction documentaire, la trace doit se conformer à un standard ou à un format, qui garantissent son accessibilité et sa connexion avec d'autres traces. Pas de livre imprimé sans classification et ISBN, pas de notice ou de bordereau sans masque de saisie, pas de photographie sans format de prise de vue et de rangement, pas de documentaire sans grille de programmation.

Si le monument a pour mission de maintenir présente une absence, le document a plutôt pour effet d'absenter son référent. Comme le rappelait Michel de Certeau, le simple fait de recopier, transcrire ou photographier un objet l'enlève à l'usage ordinaire pour le constituer en une pièce venant combler un en-

semble posé *a priori*. C'est cette décontextualisation de la mémoire qui confère au document sa valeur opératoire. Le relevé topographique comme le guide touristique n'ont de sens que parce qu'ils peuvent circuler loin du lieu qu'ils désignent, en s'inscrivant dans l'espace propre à l'archéologie ou au tourisme.

Dans le registre du sens et des pratiques, le monument relève du symbolique et procède par métaphore. Transport d'une signification abstraite dans une forme sensible, il suppose l'arbitraire d'une convention – esthétique, architecturale ou cérémonielle. La pyramide, la stèle ou l'arc de triomphe ne *ressemblent* pas à l'immortalité : elles en proposent une interprétation et une appropriation, qui s'appuient en amont sur des systèmes de référence religieux, historiques ou politiques.

Entre l'édifice et le corps social, le monument active un « détour » par le troisième terme d'une valeur transcendante. Divinité, nation, héroïsme, gloire... il renvoie toujours à ce point de croyance, qui assure la clôture du collectif parce qu'il se situe précisément en dehors de son plan d'immanence.

Son rôle est donc moins de convoquer un passé révolu dans le présent, que de transporter le présent vers un niveau *méta*, en signalant à la fois un point de rupture et de passage entre deux ordres irréductibles : le profane et le sacré, le contingent et l'absolu, l'éphémère et l'éternel, l'individuel et le collectif...

Le monument engage ainsi la mémoire du groupe par invocation, identification et anticipation. Il produit de la communauté, en la désignant à elle-même comme force d'adhésion et de projet, à travers le partage de rituels et d'affects. Le marbre dont il est fait n'est pas là pour figer, mais bien pour mouvoir et émouvoir des corps qui n'éprouvent leur cohésion que par sa médiation.

Le document met en œuvre un processus mémoriel et sémiotique tout différent. S'il procède bien d'un code en tant qu'inscription, son rapport au référent tient davantage d'une relation analogique que symbolique. La notice, le croquis, le plan, la photographie aérienne ou la radiographie entretiennent avec leur objet un rapport de description plus que de signification. À des degrés divers, ils tendent tous vers le modèle de la métonymie, en se donnant comme une partie du tout qu'ils désignent. Qu'il s'agisse d'un fragment réellement prélevé sur l'objet (par empreinte photonique ou magnétique) ou d'une sélection arbitraire de quelques traits pertinents, le document court-circuite la distance au référent. Pour un besoin donné, il *tient lieu* de l'objet, parce qu'il en est un double à la fois *réduit* (par l'échelle, la matière ou le formalisme du langage) et *augmenté* (par la valeur ajoutée d'une information). Cette double logique de contraction et de générativité en fait un

économiseur d'espace et de temps. Il doit faire tenir le plus dans le moins, et ignore donc *a priori* toute prétention au monumental.

Mais sa fonction n'est pas seulement de permettre à l'archéologue d'étudier une mosaïque sans avoir à se rendre sur le champ de fouilles, et au touriste de programmer son circuit sans avoir à visiter tous les sites. Il sert aussi à éviter que le travail archéologique soit parasité par des considérations touristiques et réciproquement. Autrement dit, alors que le monument postule un corps social et parie sur son unité, le document ne permet l'échange et la transmission qu'en pratiquant d'abord au sein du collectif des différenciations : entre des communautés, des usages, des types de requêtes, des niveaux de connaissance, des publics, etc. Qu'il soit confidentiel, exige une qualification particulière ou ne réponde simplement qu'à un besoin précis, il induit toujours des accès restreints ou spécialisés. Il n'y a pas de monument dont nous ne sommes pas, plus ou moins virtuellement, les destinataires. En revanche, l'image d'une toile en lumière rasante apportera des informations précieuses au restaurateur mais restera muette pour l'amateur de belles reproductions et faiblement significative pour l'historien des formes. Utile à l'urbaniste comme au notaire, un relevé de cadastre n'aura que peu de valeur informationnelle pour un syndicat d'initiative ou une association de quartier.

C'est que la logique de l'information repose sur la production de différences<sup>2</sup>, alors que la *religio* suppose une clôture sur l'unité du même. Là où le monument entretient reconnaissance et mémoire identitaire, le document engage des processus de connaissance et de savoir. Recensement, sélection, indexation : l'économie documentaire découpe et structure des champs évolutifs, sans chercher à les transcender par des valeurs transversales ou supérieures dans le long terme.

### Une histoire parallèle

Malgré ces divergences, monument et document entretiennent d'étroites relations, tissant une histoire parallèle des mises en trace et de la patrimonialisation. Les procédures de classement et d'inscription figurent au premier rang de ces interactions. Dossiers préparatoires, avis des commissions, listes d'objets ou de sites, décrets, publications au *Journal officiel* : depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, c'est par des documents que des édifices, des objets, des espaces ou des œuvres accèdent au statut juridique, administratif et scientifique de « monument historique ». Premier cas de figure : ces réalités sont

2. « Une unité d'information peut se définir comme une différence qui produit une autre différence » (Gr. Bateson, *Vers une écologie de l'esprit*, Seuil, 1977).

déjà éprouvées de façon plus ou moins diffuse ou consensuelle par la communauté comme biens patrimoniaux ; le document ne fait alors qu'entérier une mémoire, pour la normaliser, la structurer et la réglementer. Deuxième cas de figure : les objets inscrits ou classés sont encore en marge de la mémoire collective. C'est le cas, de plus en plus fréquent, des lieux d'habitation, usines, magasins, granges, fours à pain et autres lavoirs, qui prétendent aujourd'hui au statut de monument historique. Le rôle de la médiation documentaire – scientifique, administrative ou législative – dans le processus de patrimonialisation est alors plus décisif. En cas de conflit ou de litige, le document servira par exemple de pièce à conviction, d'argument ou de recours, et imposera ses propres catégories, critères de pertinence ou de légitimité pour trancher. De fait, l'expansion patrimoniale est de moins en moins le reflet d'une mémoire qui grossirait presque naturellement par assimilation, et de plus en plus le résultat d'une guerre d'informations, où chaque donnée fait l'objet d'une évaluation et d'une négociation.

Les enjeux actuels du classement n'épuisent cependant pas l'éventail des interactions entre monument et document. Bien avant l'institution des Monuments historiques, on peut observer comment ils se sont réciproquement constitués et légitimés. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, l'étude des antiquités – à l'origine d'un savoir spécialisé dont hériteront les conservateurs – dépend des possibilités d'inventorier et de reproduire fidèlement les monuments, pour les décrire, les comparer et les faire connaître. C'est ce triomphe du témoignage visuel sur l'autorité des textes, dont parle Françoise Choay<sup>3</sup>, qui favorisera la réhabilitation des traces matérielles en même temps que la promotion d'un beau idéal. La connaissance, l'étude et la protection des monuments dépendent alors de la médiation des documents gravés et imprimés – qui rendent plus sensible l'idée même de patrimoine, mais la soumettent encore à une interprétation plus esthétique ou philosophique que scientifique.

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, livres et documents iconographiques constituent ainsi la forme dominante de conservation des monuments, éclairant d'un jour inattendu la prédiction hugolienne : « Ceci tuera cela<sup>4</sup> ». Dépôt de mémoire au deuxième degré, l'imprimerie menace moins l'architecture parce qu'elle en conteste l'importance, que parce qu'elle la met en traces à des fins documentaires, dispensant ainsi de protéger concrètement les édifices. D'un autre côté, c'est par le développement continu de cette même documentation que pourront être formulés les principes éthiques et scientifiques de la conservation et de la restauration, quand l'angoisse de la perte aura pris le dessus.

Des premières mesures de l'Assemblée constituante en 1790, aux bases

3. *Op. cit.*,  
p. 60.

4. V. Hugo,  
*Notre-Dame  
de Paris*, titre  
du chapitre II,  
V<sup>e</sup> Livre.

de données *Aquarelle* ou *Mérimée*, en passant par les innombrables rapports et volumes de planches produits au XIX<sup>e</sup> siècle, expansion patrimoniale et inflation documentaire vont alors de paire, se renforçant et se justifiant mutuellement. Au rythme des inventions techniques, les données se multiplient autour du monument, lequel n'est plus perçu comme un vestige émouvant mais comme un objet complexe, imbriquant savoir-faire, histoire, croyance, symbolisme et technologie. Au fur et à mesure que s'accroît le fantasme d'une mémoire patrimoniale sans faille, on demande aux documents d'explorer et d'épuiser toutes les dimensions du monument, afin qu'aucune information ne soit laissée dans l'ombre. Gravure, imprimerie, photographie, image de synthèse : chaque innovation apporte alors un supplément d'*exactitude* (dans le rendu des détails, des proportions ou des variations), mais aussi un supplément de *visibilité*, qui rabat les valeurs monumentales vers toujours plus d'immanence et d'immédiateté.

Depuis l'apparition de la photographie, la trace est moins le produit d'une re-présentation que d'une prise d'empreinte. On suspecte donc tout délai d'être un retard, et tout écart d'être une manipulation. L'empreinte (digitale ou photonique) est plus crédible que la parabole, le témoin plus authentique que le grand récit, et la retransmission en direct plus émouvante que la mise en scène. Le document comme le monument sont alors soumis à une injonction de court-circuit des médiations. Les distances symboliques tendent à s'amenuiser, pour écraser l'histoire sur le temps réel et la représentation sur des effets de présence.

Paradoxalement, cette mutation n'encourage pas une focalisation sur le présent, mais ce qu'Henri-Pierre Jeudy appelle une « mémoire prospective et projective [qui] tend à donner au présent, à l'immédiateté, un effet de passé <sup>5</sup> ». Le réel n'est plus

5. H.-P. Jeudy, « La mémoire pétrifiante », in *Traverses* n° 36, 1985, p. 92.

Michael Gandy, *Vue imaginaire des modèles des bâtiments de John Soane*, 1818  
Musée John Soane, Londres.



soumis à une interprétation, mais instantanément prélevé, enregistré et converti en trace d'un *avoir-été-là*, absenté aussitôt que saisi, pour être stocké, informé et recyclé. Le geste commémoratif ne disparaît donc pas de nos pratiques, mais s'exacerbe au contraire au point d'anticiper sur ce qu'il commémore. L'abus patrimonial doit beaucoup à cette force d'anticipation, qui ne postule ni origine, ni fin, mais parie sur une sorte de *parthéno-genèse archivée*.

Les masses-médias encouragent largement cette mémoire prospective. Non seulement parce qu'ils relaient les politiques de « valorisation » du patrimoine, mais aussi parce qu'ils désignent fréquemment comme monuments des documents à visée informationnelle : films ou photographies sur la conquête spatiale, le mur de Berlin, les événements de la place Tiananmen... Ajustant l'événement aux formats de sa diffusion, la prise de vue fabrique un *monument médiatique*, et c'est l'image qui inspire désormais le monument de pierre. Ainsi, le mémorial à la gloire des vainqueurs d'Iwo Jima, copie parfaite de la photographie de Rosenthal – elle-même reconstitution de la prise du mont Suribachi par les *marines* américains. Le document n'est plus le prolongement informatif du monument, mais son origine et son modèle. L'information anticipe sur la mémoire, en investissant dans l'enregistrement la charge affective et signifiante que l'on réservait à l'engagement. Indice de ce déplacement : le rapport à la mort, autrefois délégué au monument, passe désormais avant tout autre relais par la médiation des images vues au journal télévisé...

Artistes, galeristes et conservateurs incitent eux aussi à conjuguer l'acte au futur antérieur pour rapprocher les temps du monument et du document : en annexant à l'œuvre l'information sur son élaboration (*work in process*), en destinant aux espaces d'exposition des productions « documentaires », comme celles de Blossfeldt ou Becher, ou en monumentalisant des performances éphémères, comme celles de Beuys, Smithson ou Christo.

## De l'inflation à l'assimilation

L'inflation documentaire concourt d'autant plus activement à cette mutation que le document se prête mieux que le monument à une

*La prise d'Iwo Jima par les marines américains : de haut en bas : photo prise le 26 mars 1945; reconstitution par le photographe Rosenthal; monument inspiré de la photographie de Rosenthal, élevé à Washington.*



telle logique de prélèvement et de génération quasi spontanée des traces. À partir des données produites à des fins conservatoires ou administratives, de nouveaux documents sont engendrés à des fins scientifiques, médiatiques ou d'industrie culturelle. Les stratégies de l'expansion patrimoniale consistent pour une bonne part à décliner une documentation « primaire » en autant de produits dérivés qu'il y a de supports de diffusion. Du livre d'art aux bornes interactives, et des malettes pédagogiques aux visites virtuelles, le monument se prête de moins en moins à la cérémonie civique ou religieuse, et de plus en plus à la recherche documentaire, ludique ou fonctionnelle.

Menacé d'une déperdition de sens, le patrimoine appelle *l'événementialisation*, afin que son message soit reconnecté à l'agenda médiatique qui règle aujourd'hui notre partage du temps : journées du patrimoine, année des abbayes, de l'art roman ou des châteaux, tableau du mois sur le site Web du Louvre... il est désormais soumis à la même logique de mise à jour que le document.

À mesure que le patrimoine voit ainsi sa valeur d'exposition augmentée par des greffes documentaires, sa valeur culturelle perd en intensité. Extrait des usages participatifs, où il assignait à chaque membre du groupe une place dans l'ordre commémoratif, le monument devient un objet de savoir ou de curiosité. Il n'est plus soumis à une concentration du souvenir en un *point d'aspiration* vers une transcendance, mais à une génération incessante de connaissances, disséminées en de multiples *points d'accès*. C'est peut-être le sens même de ces Journées du patrimoine, parcours à choix multiples permettant de sauter du ministère au laboratoire ou du palais à l'atelier de recherche, autrement dit du monumental au documentaire.

C'est que chaque médiasphère impose au patrimoine son régime d'autorité symbolique : la graphosphère le mesurait à l'aune de sa *lisibilité* ; la vidéosphère le valorisait comme *visible*, et déjà l'hypersphère le veut *accessible*. Non plus seulement par la route ou le couloir aérien, mais aussi par le fax, le Minitel ou le Web. Comme l'a montré Marc Guillaume <sup>6</sup>, les nouvelles technologies favorisent un régime de *commutation* généralisée, qui change le sens de l'objet patrimonial en modifiant la nature de sa virtualité. De *fondement*, il est devenu *vision*, puis *nœud* dans un vaste réseau de connexions. On ne demande plus aux arcs de triomphe d'irradier depuis une autorité ou une perspective, mais d'être disponibles, téléchargeables, modifiables à volonté. Sollicité pour produire toujours davantage de documents, le monument ne délivre plus un texte, mais fait pivoter sur eux-mêmes des hypertextes, sans frontière ni territoire. Les lieux de mémoire se font alors

6. M. Guillaume, « La Révolution communitative », in *Cahiers de médiologie* n° 6, 1998.

lieux de ressources, stocks où l'on vient puiser, butiner ou acheter de l'information. Chaque site a son centre de documentation, sa photothèque, son service de relations publiques et sa carterie. Et c'est de ce dispositif, où la *disposition* le cède à la *disponibilité*, que le patrimoine tire lui-même ses propres ressources.

Originellement destinée à décrire le monument, l'inscription documentaire tend ainsi progressivement à s'y substituer, pour en produire des avatars. À la fois moteurs et garde-fous de l'abus patrimonial, ceux-ci permettent d'augmenter les flux de fréquentation tout en préservant le patrimoine des dégradations qu'elle induit. Et ce d'autant plus efficacement que les nouvelles technologies autorisent des modes de participation inédits. La reconstitution *in situ* de sites menacés (comme à Lascaux) est une première étape, encore peu distante des restaurations directement pratiquées sur un monument original. La simulation d'édifices disparus, par modélisation et habillage numérique de relevés effectués sur le terrain (comme pour Arles ou Cluny), brouille davantage les frontières entre monument et document. Quant aux jeux vidéos mêlant la fiction à l'encyclopédie (comme *Versailles* ou *Égypte*), ils achèvent le glissement d'une logique de transmission vers un principe de communication. Ces formes hybrides redoublent le monument moins pour lui adjoindre une information que pour le simuler. Faites pour être parcourues, elles sont censées procurer des émotions jusqu'alors exclues des pratiques documentaires et réservées aux usages commémoratifs ou contemplatifs.

## Vers de nouveaux partages de la mémoire

Faut-il alors conclure à une confusion des genres, ou y a-t-il encore suffisamment de *jeu* entre monument et document pour qu'ils continuent d'interagir ? Pour reprendre une distinction chère à Michel de Certeau <sup>7</sup>, ce serait compter sans les *tactiques* imprévisibles des usagers du patrimoine que d'en réduire le sens à cette *stratégie* de conversion documentaire. Certes, l'emprise du document sur le monument en modifie la gestion et la normalisation ; mais des attachements mémoriels archaïques, fantasmatiques ou magiques au monument peuvent lui survivre et lui résister, pour poursuivre clandestinement le travail de la transmission. Même si la *dépense* tend à basculer du côté du savoir, celui-ci ne saurait se couper tout à fait des processus d'identification et d'invocation propres au travail de la mémoire. Car il

7. Cf. M. de Certeau, *L'Invention du quotidien/Arts de faire*, 10/18, 1980.

n'y a pas de connaissance sans reconnaissance, pas de culture sans culte, et pas de stock sans projet.

Loin de favoriser une fuite en avant, la redistribution des rôles du monument et du document conduira peut-être à redécouvrir les véritables enjeux de toute économie des traces. Par sa dynamique interne, la logique documentaire peut aider à mieux cerner cette articulation du savoir et du sacré sur laquelle repose toute transmission. Car s'il menace l'efficacité symbolique du monument, le document peut aussi en régénérer le partage, sur un mode *méta*. Comme le souligne Michel Melot <sup>8</sup>, la multiplication des traces et des chemins d'accès permet en effet d'inscrire le patrimoine dans une histoire économique, technique, sociale et symbolique, pour mettre en lumière ses procédures de reconnaissance et de légitimation. Plutôt que de renvoyer à une *essence* ou à un *état*, le document désigne alors la valeur monumentale comme le fruit d'un *processus* de patrimonialisation, lui-même conditionné par les médiations propres à chaque époque. Classements, inventaires, reproductions, analyses et simulations exténuent sans doute le souffle monumental ; mais en démontant les ressorts et les enjeux de la machinerie patrimoniale, ils nous engagent aussi à assumer plus consciemment la responsabilité de nos choix mémoriels. Si la description documentaire ne saurait se substituer au geste d'écriture monumentale, il lui revient sans doute aujourd'hui d'en ranimer le désir et le sens : quand le monument perd sa fonction de message, c'est au document sinon de la ressusciter, du moins de la questionner.

8. Cf. « L'Inventaire général et l'histoire de l'art », in *Culture et recherche*, n° 63, 1997.